

République Française
Département Loire-Atlantique
Marsac-sur-Don

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/05/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	16	19

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai à onze heures, le conseil municipal de la commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la salle LES 3 ARCHES, la close 44170 Marsac-sur-Don sous la présidence de Monsieur de TROGOFF, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le dix-huit mai deux mille vingt.

Présents : DE TROGOFF Hervé ; POUPARD Dominique ; PINSON-LERAY Géraldine ; COUROUSSÉ Gilles ; FIOT Nathalie ; ROUILLON Gérard ; TISSOT Yves ; ROPTIN Michel ; NAËL Benoit ; MONNIER Sarah ; SALMON Karen ; TEMPLÉ Aurélie ; VICET Régis ; BOURDEAU Odile ; JACQMIN Philippe ; LE CALOCH Christian

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

Le : 25/05/2020

Et

Publication ou notification du :
25/05/2020

Excusées : GELLÉ Bérangère (pouvoir à Mme BOURDEAU) ; WEILAND Coralie (Pouvoir à Mme SALMON) ; DELORME Julie (pouvoir à M. Poupard)

A été nommé(e) secrétaire : VICET Régis

2020-06 Détermination du nombre de postes d'adjoint

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 5 adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 18 voix pour, 1 abstention, la détermination à 4 postes le nombre d'adjoints au maire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 25/05/2020

Le Maire



Hervé de Trogoff

Envoyé en préfecture le 25/05/2020

Reçu en préfecture le 25/05/2020

Affiché le



ID : 044-214400913-20200523-2020_06-DE